

COMMUNE DE COSSONAY

MUNICIPALITE

Budget 2013



Préavis 13/2012

Octobre 2012

AU CONSEIL COMMUNAL
1304 COSSONAY

Cossonay, le 19 novembre 2012

Préavis municipal No 13/2012 relatif au budget 2013 de la bourse communale

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Par le présent préavis, nous avons le plaisir de vous soumettre le budget de notre Commune pour l'année 2013.

Au chapitre des recettes, nous avons évalué les recettes fiscales des personnes physiques, principalement l'impôt sur le revenu et celui sur la fortune, en tenant compte du taux d'imposition communal, tel que proposé par la Municipalité, puis adopté par votre Conseil le 29 octobre dernier sur la base des informations contenues dans le préavis municipal No 11/2012.

Les dépenses sont planifiées, comme toutes ces dernières années, dans un souci constant d'efficacité et de maîtrise des coûts. Nous vous le rappelons, elles doivent permettre en priorité d'assurer le financement des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des Autorités et de l'administration communale, mais aussi d'autoriser la Municipalité à réaliser des travaux d'entretien, ou à financer des actions ponctuelles dans le cadre de ses compétences financières, pour améliorer la qualité et le cadre de vie de ses administrés.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur quelques postes qui ont subi des modifications importantes.

Concernant le personnel communal, nous avons prévu l'engagement d'un collaborateur supplémentaire pour le secteur des travaux et de la voirie. Cet engagement est motivé par l'ouverture du nouveau centre de tri des déchets, mais aussi par une première collaboration intercommunale conclue avec la Commune de Dizy. Dès le 1^{er} novembre 2012, notre équipe réalisera tous les travaux qu'effectue « l'employé communal » dans une commune de cette importance, à savoir tout ce qui touche à la voirie, aux espaces verts, aux bâtiments et à la station dépurative. Le montant facturé pour 2013 sera de l'ordre de Fr. 60'000.--. Cette somme pourra être revue à la baisse ou à la hausse, après l'analyse des rapports de travail qu'établiront nos employés tout au long de l'année.

Suite au renforcement du Service technique communal, la Municipalité a proposé aux communes environnantes les prestations de ce Service au niveau de la police des constructions. A ce jour, sept communes ont été séduites par cette offre ; il s'agit des communes de Cuarnens, Ferreyres, Gollion, L'Isle, Senarclens, Sévery et Vullierens. Des conventions ont été passées avec chacune d'elles.

Le 1^{er} août 2012, la Loi sur les Ecoles de Musique (LEM) est entrée en vigueur. A son article 16, elle institue une fondation de droit public, sous le nom de « Fondation pour l'enseignement de la musique » (FEM). Cette fondation, dont la mise en place a précédé de quelques mois l'entrée en force de la loi, est chargée de sa mise en œuvre.

La LEM prévoit que les contributions des communes et de l'Etat sont fixées, tous les deux ans, par un décret du Grand Conseil. Le projet de décret pour les années 2012 et 2013 est actuellement en examen auprès du Conseil d'Etat. Par la suite, il sera transmis au Grand Conseil pour adoption. Notre budget, sur la base d'estimations, contient les charges qui en découleront.

Comme ces dernières années, une part non négligeable de nos dépenses est constituée de participations facturées par l'Etat de Vaud, indispensables au financement de prestations cantonales dont bénéficient les citoyens de notre commune.

D'autre part, vous trouverez ci-après diverses explications et informations relatives à certains postes.

➤ **BIBLIOTHEQUE COMMUNALE**

A partir du 1^{er} janvier 2012, la gestion de la bibliothèque communale a été reprise par la Municipalité et ses Services. Elle ne dispose ainsi plus d'une comptabilité séparée, cette dernière fait dès lors partie intégrante du budget de la bourse communale.

➤ **ORDURES MENAGERES**

Ce centre de charges tient compte des décisions prises par votre Conseil lors de sa séance du 29 octobre dernier, au sujet du préavis municipal No 09/2012.

➤ **ECOLES**

Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz (ASICoPe)

Selon le budget 2013 de l'ASICoPe, les coûts moyens des élèves sont les suivants :

Elève primaire	Fr. 3'672.28
Elève secondaire	Fr. 4'694.06

Au niveau des écoles, notre budget comprend les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'Etat, principalement les loyers et les transports. Pour la Commune de Cossonay, le coût du primaire est de Fr. 836'830.- et celui du secondaire de Fr. 1'078'730.-.

Dans ces sommes sont compris tous les frais inhérents à l'introduction de l'horaire continu, mis en place à partir de la rentrée scolaire 2012.

➤ **PEREQUATION**

Facture prévisionnelle 2013.

Dans le tableau ci-après figurent les acomptes de la péréquation. Le décompte final de chaque année intervient au mois de septembre de l'année suivante. La base de calcul des acomptes prend en compte les rendements d'impôts 2011.

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHARGES PEREQUATION	4'184'119.00		3'659'182.00		3'605'178.00	
220	SERVICE FINANCIER	2'017'542.00	1'980'568.00	2'057'837.00	1'853'211.00	2'031'876.00	1'678'444.00
220.3520.1	Participation au Fonds de péréquation	2'017'542.00		2'057'837.00		2'031'876.00	
220.4520	Participation du Fonds de péréquation		1'567'418.00		1'514'470.00		1'515'518.00
220.4520.1	Plafonnement dépenses thématiques		413'150.00		338'741.00		162'926.00
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE						
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE						
72	PREVOYANCE SOCIALE	2'166'577.00		1'601'345.00		1'573'302.00	
720	PREVOYANCE SOCIALE	2'166'577.00		1'601'345.00		1'573'302.00	
	REVENUS PEREQUATION		1'980'568.00		1'853'211.00		1'678'444.00
	CHARGES NETTES	2'203'551.00		1'805'971.00		1'926'734.00	

➤ AMORTISSEMENTS

Poursuivant notre politique en la matière, tous les amortissements prévus par les préavis relatifs aux investissements correspondants seront comptabilisés. Cette façon de faire constitue un des facteurs essentiels au maintien de notre marge d'autofinancement. Ces amortissements sont les suivants :

Échéances comptables prévues

150.3315 - Amortissements d'autres subventions d'investissements			
Subvention SA Casino	Fr.	15'000.-	2020
total 150.3315	Fr.	15'000.-	

230.3311 - Amortissements ouvrages de génie civil et d'assainissement			
Rue Neuve EC+EU	Fr.	38'000.-	2026
Rue des Terreaux	Fr.	25'000.-	2042
Rue des Etangs et carrefour de la Poste	Fr.	66'700.-	2037
total 230.3311	Fr.	129'700.-	

230.3312 - Amortissements des bâtiments et constructions			
Transformation bâtiment Funiculaire	Fr.	95'000.-	2034
Transformation cuisine, restaurant & terrasse du Pré-aux-Moines	Fr.	57'930.-	2016
Développement installations sportives	Fr.	10'000.-	2042
Réfection toit plat bâtiment de voirie	Fr.	2'660.-	2042
Containers Clac	Fr.	9'500.-	2023
Démolition salle de gym du Passoir	Fr.	7'400.-	2043
total 230.3312	Fr.	182'490.-	

230.3313 - Amortissements des machines, mobilier et véhicules			
Véhicule Multi Lift de voirie	Fr.	24'672.-	2022
total 230.3313	Fr.	24'672.-	

354.3312 - Amortissements des bâtiments et constructions			
Eglise St-Pierre et St-Paul	Fr.	27'600.-	2048
total 354.3312	Fr.	27'600.-	

357.3312/3312.1 - Amortissements des bâtiments et constructions			
Parking des Chavannes	Fr.	88'520.-	2036
total 357.3312/3312.1	Fr.	88'520.-	

360.3312/360.3312.1 - Amortissements des bâtiments et constructions			
Bâtiment Pam 1	Fr.	104'710.-	2015
Création 5 classes Pam 1 & 2	Fr.	12'878.-	2039
total 360.3312/360.3312.1	Fr.	117'588.-	

361.3312/361.3312.1 - Amortissements des bâtiments et constructions			
Bâtiment Pam 3	Fr.	309'990.-	2020
total 361.3312/3312.1	Fr.	309'990.-	

362.3312.1 - Amortissements des bâtiments et constructions		
Bâtiment Pam 2	Fr.	78'100.- 2023
total 362.3312.1	Fr.	78'100.-

450.3312 - Amortissements des bâtiments et constructions		
Poursuite du programme d'installation de conteneurs enterrés	Fr.	10'000.- 2039
Agrandissement de la déchetterie		21'100.- 2042
total 450.3312	Fr.	31'100.-

460.3311 - Amortissements ouvrages de génie civil et d'assainissement		
Rue Neuve EC+EU	Fr.	19'000.- 2027
total 460.3311	Fr.	19'000.-

TOTAL DES AMORTISSEMENTS	Fr.	1'023'760.-
---------------------------------	------------	--------------------

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-dessous le résumé du budget de la bourse communale pour l'exercice comptable 2013, soit :

Recettes	+ Fr.	15'193'088.-
Dépenses	- Fr.	15'063'328.-
Résultat avant amortissements	+ Fr.	129'760.-
Amortissements	- Fr.	1'023'760.-
Résultat après amortissements	- Fr.	894'000.-

La Municipalité et ses proches collaborateurs ont établi ce budget en tenant compte de tous les éléments et données connus jusqu'à sa mise au point définitive. Ils vous laissent le soin de consulter le budget ci-joint, ainsi que ses annexes, et vous remercient de prendre connaissance des commentaires relatifs à certains de ses postes.

M. Claude Moinat, Municipal en charge du dicastère des finances, de même que M. Bernard Augsburg, Boursier communal, sont à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

La Municipalité estime qu'il est important que les problèmes de compréhension technique des chiffres contenus dans ce budget soient réglés pour chacun avant la séance du Conseil, afin que les débats puissent s'orienter sur le fond.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal No 13/2012 relatif au budget 2013 de la bourse communale
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'adopter le budget de la bourse communale pour l'année 2013 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

G. Rime

C. Pouly

Délégué municipal : M. Claude Moinat, Municipal

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	* ADMINISTRATION GENERALE *	2'670'124.00	531'825.00	2'309'470.00	456'730.00	2'067'166.31	363'896.85
2	* FINANCES *	2'597'504.00	10'787'768.00	2'683'599.00	10'571'811.00	3'221'789.83	10'737'224.49
3	* DOMAINES ET BATIMENTS *	2'764'753.00	2'709'445.00	2'941'483.00	2'618'045.00	2'978'805.12	2'573'693.82
4	* TRAVAUX *	1'959'600.00	718'400.00	1'893'805.00	580'400.00	1'664'071.65	655'113.30
5	* INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES *	1'984'370.00		1'858'960.00		1'748'416.65	
6	* POLICE *	704'240.00	93'350.00	673'215.00	65'510.00	390'915.00	143'323.70
7	* SECURITE SOCIALE *	3'048'997.00		2'394'835.00		2'277'879.50	455'714.40
8	* SERVICES INDUSTRIELS *	357'500.00	352'300.00	356'500.00	352'300.00	456'881.56	
	TOTALISATION	16'087'088.00	15'193'088.00	15'111'867.00	14'644'796.00	14'805'925.62	14'928'966.56
	Résultat / bénéfice - perte		894'000.00		467'071.00	123'040.94	

STATISTIQUE GROUPEE
CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

3	TOTAL DES CHARGES	16'087'088.00	4	TOTAL DES PRODUITS	15'193'088.00
30	Autorités et personnel	2'840'215.00	40	Impôts	8'398'100.00
31	Biens, services, marchandises	3'089'305.00	41	Patentes, concessions	94'100.00
32	Intérêts passifs	355'390.00	42	Revenus du patrimoine	2'832'835.00
33	Amortissements	1'124'260.00	43	Taxes, émoluments	1'207'770.00
35	Rembt particip. subventions collectivités publiques	7'257'279.00	44	Parts à des recettes cantonales	200'000.00
36	Aides et subventions	820'234.00	45	Particip. et remboursements de collectivités publiques	1'990'368.00
38	Attributions aux fonds spéciaux	139'490.00	48	Prél. sur fds et Financ. Spéciaux	9'000.00
39	Imputations Internes	460'915.00	49	Imputations internes	460'915.00
				Excédent de charges	894'000.00
	TOTAUX EGAUX	16'087'088.00			16'087'088.00

Présentation succincte		Budget 2013		Budget 2012		Budget 2013		Budget 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
10	Autorités et Municipalité	387'020.00	17'000.00	377'020.00	20'000.00				
11	Administration	1'267'710.00	453'015.00	1'190'630.00	411'130.00				
15	Affaires Culturelles+Loisirs	532'220.00	9'610.00	318'930.00					
16	Tourisme	5'570.00	2'000.00	5'000.00					
17	Sports	132'290.00	1'000.00	130'290.00	1'000.00				
18	Transports publics	269'314.00	49'200.00	222'900.00	24'600.00				
19	Informatique	76'000.00		64'700.00					
Total Admin. générale						2'670'124.00	531'825.00	2'309'470.00	456'730.00
20	Contentieux	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00				
21	Impôts	134'100.00	8'752'200.00	123'500.00	8'659'600.00				
22	Service financier	2'122'542.00	2'031'568.00	2'177'637.00	1'908'211.00				
23	Amortissements et réserves	336'862.00	0.00	378'462.00	0.00				
Total Finances						2'597'504.00	10'787'768.00	2'683'599.00	10'571'811.00
31	Domaines	89'710.00	41'900.00	88'960.00	44'400.00				
32	Forêts	119'480.00	23'000.00	119'180.00	23'000.00				
Total Domaines et Forêts						209'190.00	64'900.00	208'140.00	67'400.00
350	Bâtiments Divers	171'850.00	178'200.00	186'420.00	45'000.00				
350.01	Bâtiment Gendarmerie	7'700.00	48'300.00	10'800.00	48'300.00				
351	Bâtiment Placette 13	50'200.00	51'720.00	51'500.00	51'720.00				
352	Bâtiment Administratif	38'300.00	52'200.00	37'600.00	52'200.00				
353	Bâtiment Espace Landry	14'900.00	16'000.00	13'700.00	11'000.00				
354	Bâtiment Eglise	87'340.00	0.00	87'350.00	0.00				
354.01	Bâtiment Maison Ville	30'000.00	6'000.00	30'000.00	6'000.00				
355	Bâtiment du Funiculaire	93'300.00	93'000.00	90'300.00	93'000.00				
356	Jura-Club	7'250.00	4'000.00	7'150.00	6'000.00				
357	Parking des Chavannes	222'970.00	225'000.00	230'445.00	216'200.00				
358	Bâtiment Le Squat	9'150.00		14'250.00					
359	Bâtiments Rue Neuve	140'530.00	155'160.00	164'590.00	164'590.00				
Total Bât.sans les écoles						873'490.00	829'580.00	924'105.00	694'010.00
360	Pam 1	431'218.00	473'038.00	439'858.00	489'830.00				
361	Pam 3	746'070.00	574'190.00	754'760.00	527'110.00				
362	Pam 2	358'140.00	597'247.00	431'480.00	630'600.00				
363	Salle du Passoir	24'590.00	16'960.00	50'220.00	36'300.00				
364	Collège des Chavannes	118'555.00	137'570.00	129'420.00	156'835.00				
365	Appartement des Chavannes	3'500.00	15'960.00	3'500.00	15'960.00				
Total Bâtiments Ecoles						1'682'073.00	1'814'965.00	1'809'238.00	1'856'635.00
40	Administration	73'000.00		91'000.00					
42	Urbanisme	492'900.00	80'500.00	486'500.00	72'500.00				
43	Routes	541'440.00	71'000.00	518'840.00	11'000.00				
44	Parcs, Promenades, Cimetière	175'180.00	3'900.00	177'980.00	3'900.00				
45	Ordures Ménagères, Déchets	531'080.00	432'000.00	488'485.00	362'000.00				
46	Réseau Egoûts et Epuration	131'000.00	131'000.00	131'000.00	131'000.00				
47	Cours d'eau	15'000.00	0.00	0.00	0.00				
Total Travaux						1'959'600.00	718'400.00	1'893'805.00	580'400.00
51	Enseignement primaire	836'830.00		861'900.00					
52	Enseignement secondaire	1'078'730.00		929'450.00					
53	Enseignement spécialisé	0.00		0.00					
54	Orientation professionnelle	5'400.00		5'400.00					
58	Temples et Cultes	63'410.00		62'210.00					
Total Instruction publ. et cultes						1'984'370.00	0.00	1'858'960.00	0.00
Report						11'976'351.00	14'747'438.00	11'687'317.00	14'226'986.00

Présentation succincte

Budget 2013
Charges

Revenus

Budget 2012
Charges

Revenus

Budget 2013
Charges

Revenus

Budget 2012
Charges

Revenus

Report

11'976'351.00

14'747'438.00

11'687'317.00

14'226'986.00

60	Administration	16'000.00	72'150.00	1'000.00	45'250.00
61	Corps de Police	463'070.00	500.00	458'465.00	500.00
62	Office de la Population	74'470.00	14'600.00	73'850.00	10'600.00
63	Police du comm.et sanitaire	3'200.00	0.00	3'200.00	0.00
64	Service des inhumations	3'500.00	100.00	3'500.00	100.00
65	Défense incendie	77'000.00	6'000.00	70'200.00	9'060.00
66	Protection civile	67'000.00	0.00	63'000.00	0.00
71	Régionalisation Aide Sociale	493'300.00		408'330.00	
72	Prévoyance soc.cantonale	2'166'577.00		1'601'345.00	
73	Santé Publique	389'120.00		385'160.00	
81	Service des eaux	357'500.00	352'300.00	356'500.00	352'300.00

Total Police

704'240.00

93'350.00

673'215.00

65'510.00

Total Sécurité Sociale

3'048'997.00

0.00

2'394'835.00

0.00

Total Services Industriels

357'500.00

352'300.00

356'500.00

352'300.00

TOTAUX

16'087'088.00

15'193'088.00

15'111'867.00

14'644'796.00

Excédent charges/revenus

894'000.00

467'071.00

Municipalité de Cossonay

le 19 novembre 2012